



Communiqué de presse

Le 27 octobre 2025

Fermeture de la rocade d'Avignon : un entêtement incompréhensible, irrationnel et contraire à l'intérêt général

Malgré les nombreuses alertes et les communiqués de presse du 5 et 30 septembre derniers, l'OTRE, la FNTR, l'Union TLF, le GNTC, le MEDEF Vaucluse, la FBTP Vaucluse et Courtine CONFLUENCE dénoncent encore une fois une décision prise sans concertation et aux conséquences graves de la fermeture de la rocade Charles-de-Gaulle pour les transporteurs routiers et le territoire.

Un dialogue inexistant

Les organisations dénoncent la méthode employée par la Ville d'Avignon dans le dossier de la fermeture de la rocade Charles-de-Gaulle aux poids lourds. La réponse de la Ville, d'abord découverte dans la presse avant tout échange officiel, illustre une absence totale de dialogue : la concertation annoncée n'a, en réalité, jamais existée.

Les réunions tenues n'ont été que de simples **informations sur un arrêté déjà décidé**, portant sur les modalités d'application (panneaux, sanctions).

« Fermer la rocade, c'est fermer un peu plus Avignon. Ce projet tourne le dos à la réalité économique et met en péril tout un tissu d'entreprises locales. »

Un projet contraire à la sécurité et à l'équité

Cette fermeture **reportera le trafic sur les communes voisines** et sur des ouvrages déjà fragilisés (ponts de Roquemaure et de Rognonas). Les habitants de ces territoires seront directement impactés, sans considération, alors qu'ils méritent **le même traitement que ceux de la rocade**. Ce projet, lancé en 2013 et **retoqué à deux reprises**, ne traite aucune cause de fond : **le refus d'achever la Liaison Est-Ouest (LEO)**, seule solution durable, sécurisée et écologique.

Une opposition quasi unanime des acteurs publics

De nombreux acteurs publics – **Préfecture de Région, Départements, Région Sud, commune de Châteaurenard** – ont émis des **avis défavorables**. Seule la **Ville d'Avignon et le Grand Avignon** soutiennent ce projet. Cette méthode interroge : comment justifier une telle obstination contre l'avis général ?

Une décision disproportionnée et contreproductive

« Lorsqu'une mesure pénalise l'ensemble de l'économie locale alors que les poids lourds interdits ne représentent que 3,5 % du trafic, il ne s'agit plus d'une décision proportionnée, mais d'une injustice. »

Aucune dérogation réaliste n'est prévue, et l'interdiction **pénalise directement la desserte locale et l'économie du territoire**. L'étude menée par la Ville et l'ADEME omet toute **évaluation économique**, pourtant essentielle. Pire, cette mesure **met en péril les efforts de décarbonation**, en freinant le transport combiné rail/route (Chanfleury) et les véhicules électriques.

Appel à la raison

Face à cette **fin de non-recevoir**, les fédérations appellent à la **suspension immédiate du projet** et à l'**ouverture d'une véritable concertation** avec l'ensemble des acteurs concernés. Elles se réservent le droit d'envisager **toutes les actions nécessaires** pour défendre les entreprises, l'emploi et la cohérence du territoire.

Les organisations cosignataires :

Daniel LEONARD Président BTP Vaucluse
Dominique TADDEI Président Courtine Confluence
Jean-Yves ASTOUIN Président de la FNTR Sud Provence Alpes Corse
Rémi CROCHET Président GNTC
Roland PAUL Président MEDEF Vaucluse
Frédéric DUCOURNAU Président de l'OTRE PACA
Norbert ZOPPI Président de L'Union TLF Méditerranée

Contacts presse :

BTP 84 : Emmanuel Meli - e.meli@btp84.com - 04 90 82 40 63
Courtine Confluence : accueil@courtine.asso.fr - 04 90 85 79 79
FNTR : Camille Mikoczy – camille.mikoczy@fntr.fr – 06 63 09 19 41 / Nathalie LUTMAN
nathalie.lutman@fntr-sud.fr - 06 87 12 99 64
GNTC : Aurélien Barbé - aurelien.barbe@gntc.fr – 06 81 84 26 21
MEDEF Vaucluse : Aurélie Lecaudey - alecaudey@medefvaucluse.fr - 07 63 31 11 85
OTRE : Jean-Marc Montagnac – otre.paca@otre.fr – 06 12 45 15 83
Union TLF : Julie Rambaud – jrambaud@e-tlf.com – 06 26 36 90 46